

AMUNDI FRANCE ENGAGEMENT - I

REPORTING

Communication
Publicitaire

28/02/2022

ACTION ■

Article 8 ■ Label ISR

Données clés (Source : Amundi)

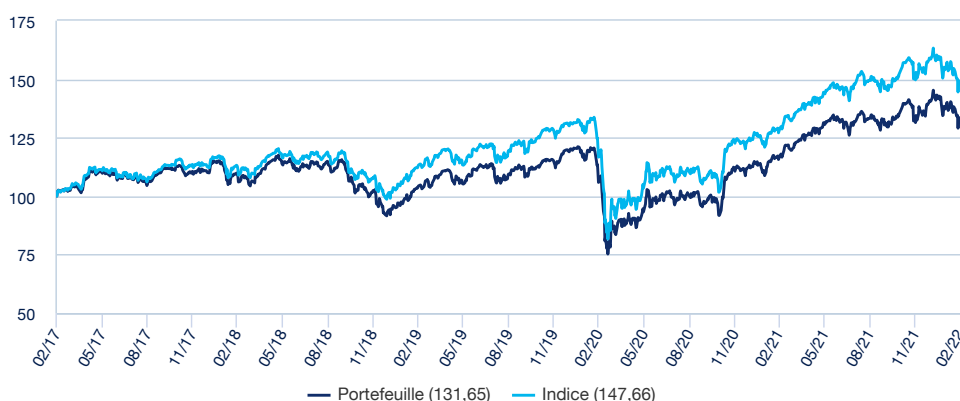
Valeur Liquidative (VL) : **139 096,91 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **28/02/2022**
 Code ISIN : **FR0010157545**
 Actif géré : **1 254,38 (millions EUR)**
 Devise de référence du compartiment : **EUR**
 Devise de référence de la classe : **EUR**
 Indice de référence : **100% CAC ALL TRADABLE**
 Notation Morningstar "Overall" © : **3 étoiles**
 Catégorie Morningstar © : **FRANCE EQUITY**
 Nombre de fonds de la catégorie : **248**
 Date de notation : **31/01/2022**

Objectif d'investissement (Source : Amundi)

Amundi France Engagement investit principalement dans des entreprises françaises offrant un potentiel d'appréciation issu de leur profil de croissance et/ou de leur valorisation attractive.
 Un dialogue actionnarial est engagé avec ces sociétés afin de les encourager à améliorer leurs pratiques ESG.
 La stratégie d'engagement mise en œuvre par le fonds est basée sur 3 piliers : un dialogue actionnarial facilité par une proximité géographique qui facilite les échanges, un actionnariat moyen/long-terme, et une intégration de l'engagement au sein même du processus de sélection de valeurs. La stratégie du fonds relaie les thèmes d'engagement prioritaires d'Amundi.
 L'objectif d'investissement est de surperformer l'indice de référence, le CAC All Tradable, par une gestion active de convictions, basée sur une approche combinée d'analyses fondamentale d'une part et extra-financière qui s'appuie sur une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) d'autre part. Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.
 Cette notation sert de base au dialogue engagé avec les entreprises pour cibler les pratiques ESG à améliorer.
 L'approche extra-financière du fonds, promouvant le dialogue, combine donc plusieurs approches : exclusion normative et sectorielle, « Best-in-Class », « amélioration de note » et d'engagement afin d'encourager les sociétés à adopter de meilleures pratiques ESG.
 Cette gestion socialement responsable vise ainsi à concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables et à réaliser une appréciation plus globale des risques et des opportunités propres à chaque émetteur.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
31/12/2021	31/01/2022	30/11/2021	26/02/2021	28/02/2019	28/02/2017	15/04/2005	
Portefeuille	-6,36%	-4,48%	0,16%	13,84%	26,83%	31,65%	178,18%
Indice	-6,90%	-4,56%	-1,36%	16,21%	31,17%	47,66%	177,32%
Ecart	0,54%	0,09%	1,52%	-2,37%	-4,35%	-16,02%	0,87%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Portefeuille	25,47%	-5,78%	26,32%	-14,48%	10,12%	2,04%	14,87%	0,81%	27,26%	21,24%
Indice	28,30%	-4,93%	28,02%	-9,70%	13,19%	7,36%	11,33%	2,91%	22,39%	19,98%
Ecart	-2,83%	-0,85%	-1,70%	-4,78%	-3,07%	-5,32%	3,54%	-2,09%	4,87%	1,26%

Profil de risque et de rendement (SRI) (Source : Fund Admin)



- ▲ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible
- ▼ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	12,21%	22,27%	19,17%	18,29%
Volatilité de l'indice	11,92%	22,93%	19,53%	18,04%
Tracking Error ex-post	2,12%	2,72%	2,60%	2,44%
Ratio d'information	-0,95	-0,40	-0,92	-0,53
Ratio de Sharpe	1,33	0,41	0,34	0,46
Beta	1,01	0,96	0,97	1,00

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-49,85%
Délai de recouvrement (jours)	1 621
Moins bon mois	03/2020
Moins bonne performance	-17,56%
Meilleur mois	11/2020
Meilleure performance	20,22%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

ACTION ■



Frédéric Rosamond

Responsable Actions Françaises
Gérant de portefeuille**Commentaire de gestion****Stratégie d'engagement**

Les longues discussions autour de la taxonomie européenne et l'éligibilité du gaz et du nucléaire en tant qu'énergie de transition ont perdu de leur importance, en raison des publications de résultats annuels par les sociétés, mais surtout de l'invasion de l'Ukraine par la Russie en fin de mois. Le nouveau contexte de guerre a rapidement affecté les marchés. Malgré ce nouvel environnement pesant, le dialogue et l'engagement avec les dirigeants d'entreprises françaises se sont poursuivis. Parmi les plus marquantes, figurent la discussion avec le président de Soitec concernant le bon fonctionnement de la gouvernance suite au choix du conseil d'administration de changer brusquement son Directeur Général pourtant performant. Cette décision a fortement contribué à la baisse du cours de l'action. Nous avons également dialogué avec le président d'Engie concernant ses engagements sur la réduction des émissions de CO₂, la société étant l'une des sociétés les plus émettrices. Il a également été interrogé sur la stratégie climat mise en place et les étapes de la transition vers les énergies renouvelables. Enfin, nous avons discuté avec Thalès afin de comprendre comment elle pourrait améliorer sa gouvernance, notamment sur le point lié au pacte d'actionnaires conclu entre l'Etat et Dassault Aviation, et nous avons également insisté sur la nécessité d'inclure des critères ESG plus marqués, notamment sur la thématique climat, dans la rémunération variable des dirigeants.

Contexte de marché

Les marchés actions se sont repliés significativement sur le mois de février, notamment suite au basculement du conflit géopolitique entre la Russie et l'Ukraine vers une guerre. L'invasion de l'Ukraine a conduit à la mise en place de sanctions contre la Russie par les Etats-Unis et l'Europe portant notamment sur le gel d'avoirs financiers russes et l'exclusion de plusieurs banques russes du système Swift de transactions internationales. Dans le même temps, l'inflation continue d'afficher des taux records, augmentant l'incertitude sur la poursuite des politiques monétaires des banques centrales américaine et européenne. Les secteurs corrélés à l'énergie (le baril est passé au-dessus des 100\$), aux matières premières (craintes autour de l'approvisionnement) et des services aux collectivités (prix de l'énergie et attractivité des valeurs dans le renouvelable) ont tiré leur épingle du jeu. A l'inverse, ce sont notamment les financiers (craintes sur un ralentissement macro-économique et recul des taux) qui ont pesé sur la tendance.

Performance du portefeuille

L'indice de référence du fonds, le CAC All Tradable n'a pas fait exception à la baisse généralisée, affichant un recul mensuel de -4.5%. Le fonds a légèrement surperformé son indice de référence grâce au rebond de Worldline qui, au-delà de résultats solides, a annoncé la cession de sa branche de terminaux de paiement héritée d'Ingenico, qui était attendue depuis plusieurs trimestres. Les bons résultats du 4ème trimestre d'Engie (en plus d'une exposition aux énergies renouvelables dans un contexte de hausse des prix de l'énergie), Safran (avec la perspective de reprise du trafic aérien), ou encore Sanofi (maîtrise des coûts et accélération des indications pour leur médicament phare) ont contribué à cette performance. A l'inverse, Pernod Ricard et Thalès, non détenus en portefeuille, ont surperformé. De même, nos positions sur Alstom (craintes liées à la nécessité d'une augmentation de capital pour compenser les dépréciations liées à l'intégration de Bombardier) et sur Verallia (inquiétude sur la capacité à répercuter l'inflation des coûts dans les prix de vente) ont négativement impacté la performance.

Mouvements du portefeuille

Parmi les principaux mouvements sur le mois, les titres Alstom (craintes sur la solidité financière et sur le temps que prendra le regain de confiance du marché) et Carrefour (prise de profits après la surperformance et en l'absence de transaction avec le groupe Auchan à court terme) ont été sortis du portefeuille. Les positions sur Accor (moins de catalyseurs à venir, post-amélioration des attentes sur la thématique Covid) ou encore Société Générale (exposition à la Russie qui conduira finalement à la sortie du titre du portefeuille) ont été réduites. A l'inverse, les pondérations de Danone (en amont de l'annonce d'un plan stratégique sur les prochaines années par le nouveau Directeur Général début mars) et Stellantis (marges en hausse et perspectives de reprise du secteur) ont été renforcées. Enfin, STMicroelectronics est à nouveau rentré dans le portefeuille du fait des anticipations de prolongation de la pénurie qui continuera de bénéficier aux prix sur le secteur des semi-conducteurs.

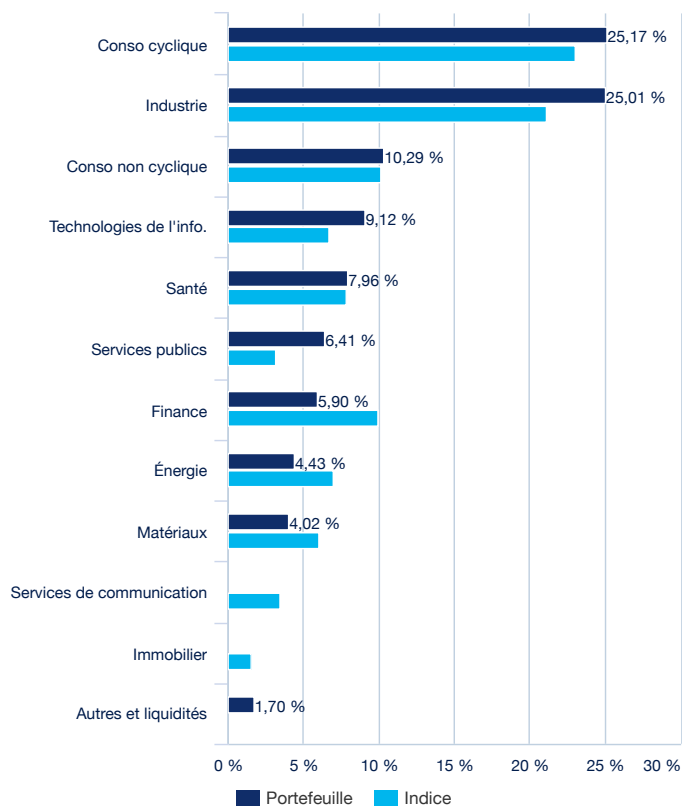
Perspectives et stratégie

Dans ce contexte de guerre et d'inflation, les inquiétudes sur les marchés actions sont nombreuses et la visibilité relativement faible. Après la réduction de l'exposition aux entreprises françaises détenant des actifs en Russie, le portefeuille se focalise sur les entreprises au bilan solide et surtout bénéficiant d'une capacité d'augmenter les prix pour faire face à la pression inflationniste sur les coûts. Issue de la combinaison de l'analyse à la fois fondamentale et extra-financière, la construction du portefeuille repose également sur l'engagement des sociétés à adopter de meilleures pratiques ESG, ce qui conduit à un portefeuille dont le score ESG surpasse celui des 80% des entreprises les mieux notées de l'indice de référence, et dont les émissions carbone restent bien inférieures à celles de cet indice.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

ACTION

Répartition sectorielle (Source : Amundi) *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

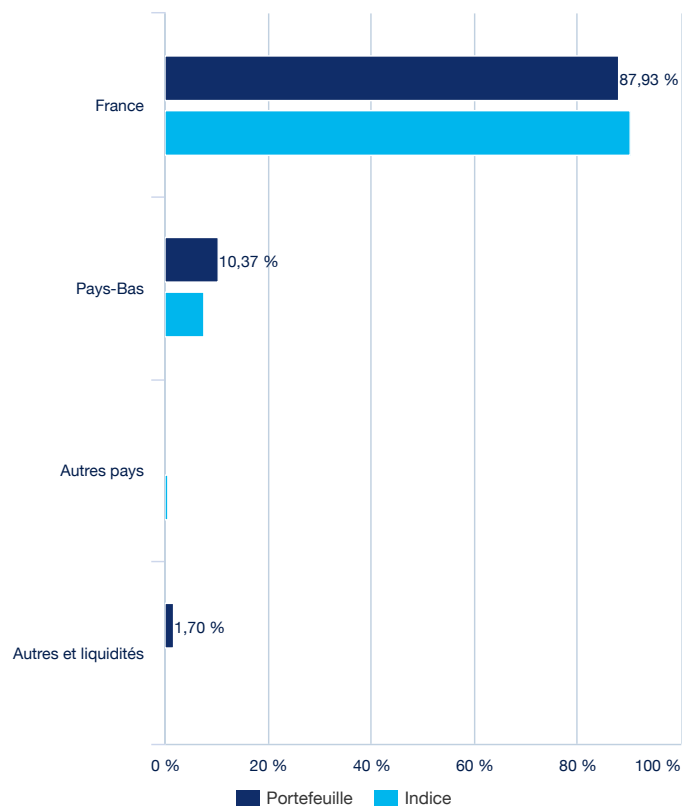
Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

	Portefeuille
LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT	9,24%
SANOFI	7,96%
L OREAL SA	6,77%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	5,17%
VINCI SA	4,98%
AIRBUS SE	4,80%
BNP PARIBAS SA	4,63%
KERING SA	4,56%
TOTALENERGIES SE	4,43%
STELLANTIS NV	4,38%
Total	56,92%

Principales surpondérations (% d'actif, source : Amundi)

	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
WORLDLINE SA/FRANCE	3,18%	0,60%	2,58%
STELLANTIS NV	4,38%	1,89%	2,49%
ENGIE SA	3,75%	1,45%	2,30%
VINCI SA	4,98%	2,84%	2,15%
SANOFI	7,96%	5,87%	2,09%
TELEPERFORMANCE	3,06%	1,06%	2,00%
KERING SA	4,56%	2,64%	1,92%
L OREAL SA	6,77%	4,89%	1,88%
CAPGEMINI SE	3,20%	1,67%	1,53%
SEB SA	1,72%	0,20%	1,52%
Total	43,55%	23,10%	20,45%

Répartition géographique (Source : Amundi)



Hors prise en compte des produits dérivés.

Indicateurs (Source : Amundi)

Nombre de lignes en portefeuille 31

Principales sous-pondérations (% d'actif, source : Amundi)

	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
AXA SA	-	2,80%	-2,80%
AIR LIQUIDE SA	1,24%	3,86%	-2,62%
PERNOD RICARD SA	-	2,27%	-2,27%
TOTALENERGIES SE	4,43%	6,66%	-2,24%
HERMES INTERNATIONAL	-	2,14%	-2,14%
ESSILORLUXOTTICA SA	0,96%	2,72%	-1,76%
DASSAULT SYSTEMES SE	-	1,53%	-1,53%
LEGRAND SA	-	1,24%	-1,24%
CIE GENERALE DES ETBS MICHELIN	-	1,17%	-1,17%
ORANGE SA	-	1,12%	-1,12%
Total	6,62%	25,51%	-18,89%

ACTION ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

ISR selon Amundi

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



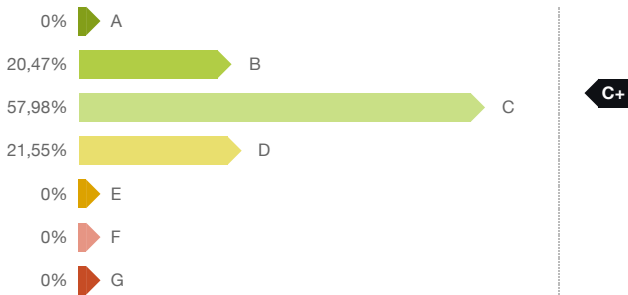
Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes E,F et G¹
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence/univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille²

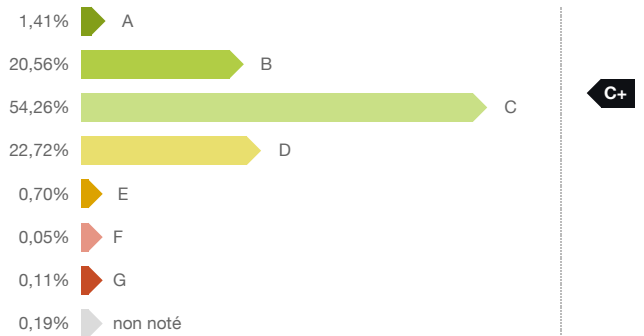
Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille²



De l'univers de référence³



Evaluation par critère ESG

Environnement	C+
Social	B-
Gouvernance	C-
Note Globale	C+

Couverture de l'analyse ESG²

Nombre d'émetteurs	31
% du portefeuille noté ESG ²	100%

Label ISR



¹ En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold.

² Titres notables sur les critères ESG, hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

ACTION ■

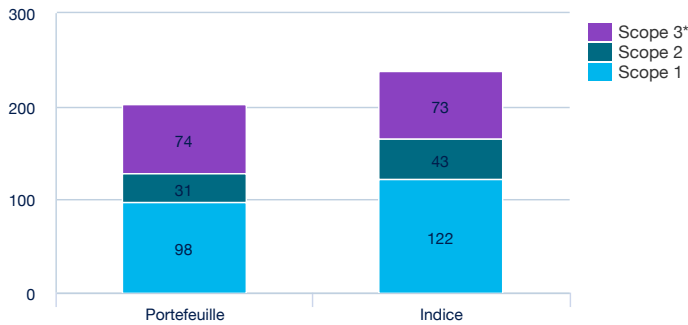
Zoom sur des indicateurs Environnementaux Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères*.

Environnement¹

Emissions carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO₂ / M€ (portefeuille/indice) : 202 / 238

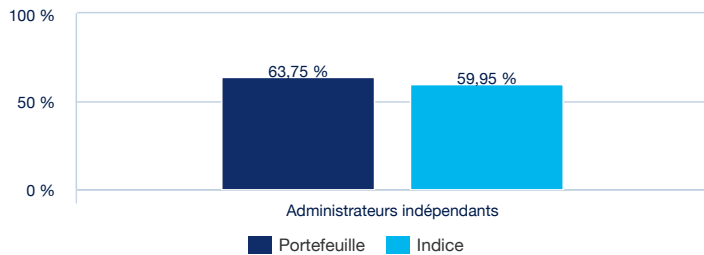


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO₂ équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).
* fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 99,03% 99,40%

Gouvernance⁴

Indépendance du Conseil d'Administration



Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 98,89% 95,43%

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO₂ par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

2. Mixité des managers. Pourcentage moyen de femmes managers. Cet indicateur permet de prendre en compte de façon plus globale la promotion des femmes dans l'entreprise qu'en se limitant au pourcentage moyen de femmes au Conseil d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

3. Indicateur Respect des Droits Humains. Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

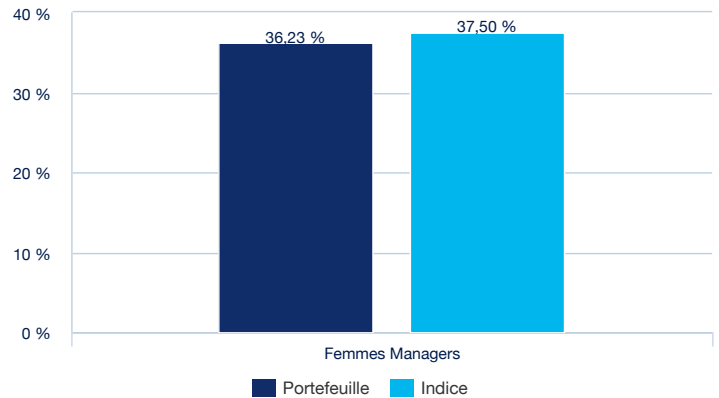
4. Indépendance du Conseil d'Administration. Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

*Conformément aux règles du Label ISR, il est toutefois possible que de manière ponctuelle cet objectif ne soit pas atteint.

Social²

Mixité des Managers

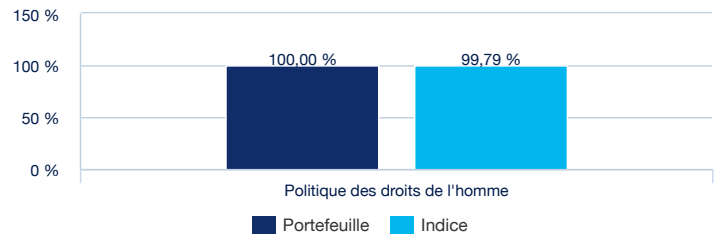


Pourcentage moyen de femmes ayant un poste de manager. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 98,89% 93,03%

Respect des droits Humains

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 98,89% 95,43%

ACTION ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme Juridique	SICAV
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	15/04/2005
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0010157545
Souscription minimum: 1ère / suivantes	1 action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum)	2,50%
Frais de gestion indirects annuels maximum	-
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	20,00% %
Détail de la commission de surperformance	performance au-delà de celle de l'indice de référence diminuée des frais de gestion associés à l'action
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	1,26% (prélevés) - 31/12/2020
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Historique de l'indice de référence	18/11/2020: 100.00% CAC ALL TRADABLE 24/11/2003: 100.00% SBF 120 03/01/1992: 100.00% SBF 120 CLOSE PI

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

©2022 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.